



La Section sportive Golf : c'est quoi? comment ça se passe?

publié le 03/02/2020

La section sportive scolaire golf c'est quoi ?

C'est une option sportive qui permet aux élèves intéressés d'enrichir un vécu sportif à travers l'amélioration de la pratique du golf.

Deux entraînements d'une heure et demi par semaine sont prévus les mercredis et vendredis de 11h30 à 13h. Les séances sont placées en dehors des cours habituels afin de permettre aux élèves de suivre un emploi du temps normal et de rentrer chez eux dès 17h.

Les entraînements sont encadrés par deux professionnels du golf de Mazières pour assurer une formation sportive de qualité.

Comment ça se passe ?

Les élèves golfeurs sortent de classe à 11h20 et montent dans le bus qui les emmène au golf du Petit Chêne où ils sont pris en charge par leur entraîneur pour la séance. Tout le matériel est prêté sur place, les golfeurs doivent juste prévoir une tenue de sport extérieur.

Après la séance du vendredi, les élèves repartent en bus vers le collège pour manger et suivre les cours de l'après midi. Le mercredi le transport du retour n'est pas assuré, les golfeurs peuvent partir directement du golf, ou bien rester y manger (salle à disposition) et s'ils le souhaitent participer à un entraînement du club l'après midi.

Qui peut participer ?

Tous les élèves, filles et garçons, motivé(e)s peuvent s'engager pour suivre cette option au cours des années collège. D'un niveau débutant les élèves de la section passent en quatre années de pratique à un niveau de joueur débrouillé souvent indexé.

Comment s'inscrire ?

Chaque année les professeurs de CM2 réalisent une séquence d'initiation Golf avec leurs élèves et participent à une journée de rencontre au Golf de Mazières (le jeudi 14 mai 2020). Lors de cette journée, les élèves rencontrent les entraîneurs de la section. A l'issue de cette journée, les élèves volontaires pourront participer à la journée de détection du mercredi 27 mai 2020 au cours de laquelle une commission décidera des candidats retenus.

Est-il possible d'intégrer la section sportive plus tard ?

Le recrutement se fait chaque année en mai-juin pour la rentrée suivante. Il est possible d'intégrer la section en 5, 4, 3ème à condition que l'effectif des entrants le permettent et que l'élève corresponde aux critères de sélection. Nous conseillons d'intégrer cette formation dès la 6ème pour assurer une formation longue et de qualité.

Qu'est ce que cela apporte pour l'avenir de l'élève ?

Toutes les orientations (générales, technologique, professionnelle et en apprentissage) sont possibles comme pour tout autre élève. Cependant la participation à cette option est un atout pour l'élève et pour son dossier scolaire. En effet en quatre ans d'engagement sportif les élèves développent un sens de l'effort, une rigueur et une autonomie qui sont valorisés dans leur livret de compétences et deviennent un bagage pour leur vie d'adulte.

